



Garantie limitée de 5 ans

The Coleman Company, Inc. (« Coleman ») garantit cet article contre tout vice de matériau et de fabrication pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de l'achat. Coleman se réserve le droit de choisir entre réparer ou remplacer cet article ou toute pièce de celui-ci dont la défectuosité a été constatée au cours de la période de garantie. Le remplacement se fera au moyen d'un produit neuf ou remanufacturé ou bien d'une pièce neuve ou remanufacturée. Si l'article n'est plus disponible, il sera remplacé par un article semblable, de valeur égale ou supérieure. La présente constitue votre garantie exclusive.

Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur au détail original à partir de la date de l'achat au détail initial et elle n'est pas transférable. Veuillez conserver le reçu d'achat original. La preuve d'achat est exigée pour tout service couvert par la garantie. Les concessionnaires Coleman, les centres de service et les détaillants qui vendent des articles Coleman® n'ont pas le droit d'altérer, de modifier ou de changer d'une manière quelconque les modalités de cette garantie.

Ce que ne couvre pas cette garantie

Cette garantie ne couvre pas l'usure normale des pièces, les pièces autres que les pièces authentiques Coleman® ou l'endommagement attribuable à toute raison suivante: à la négligence, à l'utilisation abusive du produit, au branchement sur un circuit de tension ou courant inapproprié, à l'utilisation commerciale du produit, au non-respect du mode d'emploi, au démontage et à la réparation ou à l'altération par quiconque, sauf Coleman ou un centre de service agréé Coleman. Cette garantie ne couvre pas non plus les cas de force majeure comme incendies, inondations, ouragans et tornades. La garantie est automatiquement annulée si l'endommagement du produit découle de l'utilisation d'une pièce autre qu'une pièce de marque Coleman®.

COLEMAN N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES VICES RÉSULTANT DE L'EMPLOI DE PIÈCES NON AUTORISÉES OU DE RÉPARATIONS EXÉCUTÉES PAR UN PERSONNEL NON AUTORISÉ. COLEMAN DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS RÉSULTANT DU NON-RESPECT DE TOUTE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE. SAUF DANS LA MESURE INTERDITE PAR LA LÉGISLATION PERTINENTE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ COMMERCIALE OU D'APPLICATION À UN USAGE PARTICULIER EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA GARANTIE OU CONDITION CI-DESSUS. CERTAINS ÉTATS ET CERTAINES PROVINCES OU JURIDICTIONS INTERDISSENT D'EXCLURE OU DE LIMITER LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, OU NE PERMETTENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'APPLICATION DE LA GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE VOUS POUVEZ NE PAS ÊTRE ASSUJETTI AUX LIMITES OU EXCLUSIONS ÉNONCÉES CI-DESSUS. CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS JURIDIQUES PRÉCIS ET VOUS POUVEZ AVOIR D'AUTRES DROITS, CES DROITS VARIANT D'UN ÉTAT OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Comment obtenir le service prévu par la garantie

Apportez l'article à un Centre de service agréé Coleman. Pour obtenir l'adresse du plus proche centre de service agréé Coleman, visitez le www.colemancanada.ca ou bien composez le 1 800 835-3278 ou le ATS 316-832-8707 aux États-Unis, le 1 800 387-6161 au Canada. S'il n'y a pas de centre de service facile d'accès, fixez une étiquette sur l'article précisant vos nom, adresse, numéro de téléphone le jour et la description de la défectuosité. Veuillez inclure une copie du reçu d'achat original. Emballez soigneusement le produit et envoyez le colis en port et **assurance** payés, par messageries ou autre service, **avec valeur déclarée**, à l'une des adresses suivantes :

Produits achetés aux États-Unis:

The Coleman Company, Inc.
3600 North Hydraulic
Wichita, KS 67219

Produits achetés au Canada:

Sunbeam Corporation (Canada) Limited
DBA Jarden Consumer Solutions
20B Hereford Street
Brampton (Ontario) L6Y 0M1

Les frais de transport du produit à Coleman ou à un centre de service agréé, en vue de la réparation sous garantie du produit, incombent à l'acheteur.

NE RETOURNEZ PAS CE PRODUIT AU LIEU D'ACHAT. N'EXPÉDIEZ PAS DE PRODUIT DANS LEQUEL SOIENT INSÉRÉES DES PILES.

Si vous avez toute question quant à cette garantie, veuillez composer le 1 800 835-3278 ou le ATS 316-832-8707 aux États-Unis, et le 1 800 387-6161 au Canada.



©2008 The Coleman Company, Inc. Tous droits réservés.

Coleman®, et sont des marques déposées de The Coleman Company, Inc.



5-Year Limited Warranty

The Coleman Company, Inc. ("Coleman") warrants that for a period of five years from the date of original retail purchase, this product will be free from defects in material and workmanship. Coleman, at its option, will repair or replace this product or any component of the product found to be defective during the warranty period. Replacement will be made with a new or remanufactured product or component. If the product is no longer available, replacement may be made with a similar product of equal or greater value. No warranty is provided for batteries and lightbulbs. This is your exclusive warranty.

This warranty is valid for the original retail purchaser from the date of initial retail purchase and is not transferable. Keep the original sales receipt. Proof of purchase is required to obtain warranty performance. Coleman dealers, service centers, or retail stores selling Coleman® products do not have the right to alter, modify or in any way change the terms and conditions of this warranty.

What This Warranty Does Not Cover

This warranty does not cover normal wear of parts, parts that are not genuine Coleman® parts, or damage resulting from any of the following: negligent use or misuse of the product; use on improper voltage or current; commercial use of the product; use contrary to the operating instructions; disassembly, repair or alteration by anyone other than Coleman or an authorized service center. Further, the warranty does not cover Acts of God, such as fire, flood, hurricanes and tornadoes. Warranty void if damage to product results from the use of a part other than a genuine Coleman® part.

COLEMAN SHALL NOT BE LIABLE FOR DEFECTS THAT ARE CAUSED BY THE USE OF UNAUTHORIZED PARTS OR SERVICE. COLEMAN SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES CAUSED BY THE BREACH OF ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY OR CONDITIONS. EXCEPT TO THE EXTENT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW, ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE IS LIMITED IN DURATION TO THE DURATION OF THE ABOVE WARRANTY OR CONDITIONS. SOME STATES, PROVINCES, OR JURISDICTIONS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATIONS OR EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU. THIS WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS, AND YOU MAY ALSO HAVE OTHER RIGHTS THAT VARY FROM STATE TO STATE OR PROVINCE TO PROVINCE.

How to Obtain Warranty Service

Take the product to an authorized Coleman service center. You can find the nearest authorized Coleman service center by visiting www.coleman.com or calling 1-800-835-3278 or TDD 316-832-8707 in the United States or 1 800 387-6161 in Canada. If a service center is not conveniently located, attach to the product a tag that includes your name, address, daytime telephone number and description of the problem. Include a copy of the original sales receipt. Carefully package the product and send either by **courier** or **insured mail** with shipping and insurance prepaid to:

For products purchased in the United States:

The Coleman Company, Inc.
3600 North Hydraulic
Wichita, KS 67219

For products purchased in Canada:

Sunbeam Corporation (Canada) Limited
DBA Jarden Consumer Solutions
20B Hereford Street
Brampton (Ontario) L6Y 0M1

The costs of transporting the product to Coleman or an authorized service center for warranty service is the responsibility of the purchaser.

**DO NOT RETURN THIS PRODUCT TO THE PLACE OF PURCHASE.
DO NOT SHIP WITH THE BATTERIES INSTALLED.**

If you have any questions regarding this warranty please call 1-800-835-3278 or TDD 316-832-8707.



©2008 The Coleman Company, Inc. All rights reserved.

Coleman®, , and are registered trademarks of The Coleman Company, Inc.

2000001150 (20080427)



How to Use and Enjoy Your Coleman®

LED QUAD

BATTERY LANTERN

Profitez au maximum de votre
LANTERNE À PILES COLEMAN

QUATRE-DEL



TO INSTALL OR REPLACE BATTERIES

Your new lantern operates on 8 "D" cell batteries. For longest life, use alkaline batteries.

CAUTION: DO NOT MIX OLD AND NEW BATTERIES. DO NOT MIX ALKALINE, STANDARD (CARBON-ZINC), OR RECHARGEABLE BATTERIES. RESULT COULD LEAD TO OVER-HEATED CIRCUIT AND DAMAGE TO LANTERN.

1. With lantern off, turn upside down and unscrew base by rotating counterclockwise.
2. Install 8 batteries in the correct orientation as shown on the battery housing. Always be careful that all 8 batteries are installed correctly. (Fig. 1.)
3. Replace base by screwing clockwise until hand tight. Check that base is securely installed in closed position.

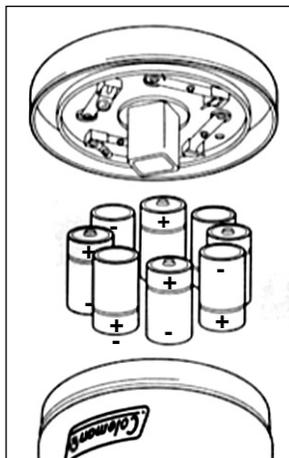


Fig. 1

MISE EN PLACE OU REMPLACEMENT DES PILES

Votre nouvelle lanterne est alimentée par 8 piles «D». Les piles alcalines procurent l'autonomie la plus longue.

ATTENTION: N'UTILISEZ PAS EN MÊME TEMPS DES VIEILLES PILES ET DES PILES NEUVES. NE MÉLANGEZ PAS DES PILES ALCALINES, STANDARD (LECLANCHÉ) ET RECHARGEABLES. CECI RISQUERAIT DE FAIRE SURCHAUFFER LE CIRCUIT ET D'ENTRAÎNER L'ENDOMMAGEMENT DE LA LANTERNE.

1. Mettez la lanterne éteinte sens dessus dessous et dévissez la base en la tournant en sens antihoraire (sens contraire des aiguilles d'une montre).
2. Placez les 8 piles tel qu'illustré, en les orientant exactement tel qu'indiqué dans le logement des piles. Vérifiez toujours que les 8 piles soient correctement placées. (Fig. 1)
3. Remplacez la base de la lanterne en la vissant en sens horaire, à la main. Assurez-vous qu'elle soit bien vissée et fermée.

TO OPERATE IN LANTERN MODE

1. To turn lantern "ON", press On/Off Switch on top of lantern (Fig. 2). All four Removable Area Lights will turn on for 360° of area lighting.
2. To turn lantern off, press On/Off Switch once again.



Fig. 2

FONCTIONNEMENT AU MODE LANTERNE

1. Pour ALLUMER la lanterne, pressez l'interrupteur du dessus de la lanterne. (Fig. 1) Les quatre plaques lumineuses amovibles s'allumeront, formant une lampe d'ambiance qui éclaire sur 360°.
2. Pressez l'interrupteur une fois de plus pour éteindre la lanterne.

TO OPERATE REMOVABLE AREA LIGHT(S)

One or more Removable Area Lights can be used as independent light sources when removed from "Docking Station", and then be returned to the lantern "Docking Station" for full 360° area lighting and/or recharging.

1. Push in Release Button located on front of the Removable Area Light while pulling forward on handle to release from locked/charging position. (Fig. 3)
2. Lift out Removable Area Light. (Fig. 4)
NOTE: If the Lantern Mode is "ON", the remaining Removable Area Lights will remain lit.
3. Push On/Off Switch on back of Removable Area Light to turn "ON" or "OFF". (Fig. 5)
NOTE: The Nickel-Metal Hydride (NiMH) Batteries in each Removable Area Light will run for approximately 1.5 hours once detached from the "Docking Station". When reattached to the lantern "Docking Station", the Nickel-Metal Hydride (NiMH) Batteries will be recharged by the 8 "D" cell batteries located in the lantern base.
4. The Removable Area Lights are designed to be transported by their handle or to sit on a flat surface. (Fig. 6 & 7)
5. Return Removable Area Light to "Docking Station" on lantern then rotate handle back to the locked position. (Fig. 8)
NOTE: Once the Removable Area Light On/Off Switch is in the "Docking Station", the Lantern Mode On/Off Switch over-rides the Removable Area Light On/Off Switch.

UTILISATION D'UNE (DES) PLAQUE(S) LUMINEUSE(S)

Retirées de la « station d'accueil », les plaques lumineuses amovibles conviennent comme sources lumineuses autonomes. Il suffit de les replacer sur la station pour éclairer de nouveau sur 360° ou les recharger.

1. Pressez le bouton de dégagement qui se trouve à l'avant de la plaque amovible tout en tirant la poignée vers l'avant pour libérer la plaque de sa position de verrouillage/recharge. (Fig. 3)
2. Levez la plaque lumineuse amovible. (Fig. 4)
REMARQUE: Si la lanterne est réglée au mode d'ÉCLAIRAGE, les plaques lumineuses restantes continueront à illuminer.
3. Pressez l'interrupteur de la face arrière de la plaque lumineuse amovible non seulement pour ALLUMER, mais aussi pour ÉTEINDRE la plaque lumineuse. (Fig. 5)
REMARQUE: Les batteries au nickel-métal-hydrure (NiMH) de chaque plaque lumineuse amovible ont une autonomie approximative de 1,5 heure lorsque la plaque est séparée de la « station d'accueil ». Une fois la plaque replacée sur la « station d'accueil », les 8 piles «D» qui se trouvent dans le socle de la lanterne rechargeront les batteries au nickel-métal-hydrure (NiMH).
4. Les plaques lumineuses amovibles peuvent soit être transportées par la poignée, soit être posées sur une surface plate. (Fig. 6 et 7)
5. Remplacez la plaque lumineuse amovible sur la « station d'accueil » de la lanterne et tournez la poignée pour la remettre en position de verrouillage. (Fig. 8)
REMARQUE: Une fois la plaque lumineuse amovible remise en place sur la « station d'accueil », l'interrupteur de la lanterne a la priorité sur l'interrupteur de la plaque lumineuse.



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6

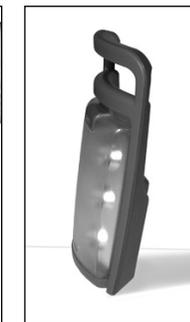


Fig. 7



Fig. 8

THINGS YOU SHOULD KNOW

1. Operating time for this lantern depends on whether it is run continuously or intermittently. Intermittent operation extends the run time of a set of batteries. On a new set of 8 "D" cell alkaline batteries, the run-time will be up to 75 hours when operated in the Lantern Mode. With fully charged NiMH batteries, the Removable Area Light will run up to 1.5 hours when removed from "Docking Station".
2. The LED's are lifetime light sources. They will never need to be replaced.
3. Do not leave discharged 8 "D" cell batteries in the lantern for an extended period of time as this could permanently damage the lantern.
4. Always transport the lantern by the handle located on top of the lantern. (Fig. 9)
5. To clean the outside of the lantern and lens of Removable Area Lights, use only a damp cloth and mild dishwashing liquid. Avoid excessive water and strong cleaner which can damage lantern.



Fig. 9

RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS

1. L'autonomie de piles neuves varie selon que vous utilisez la lanterne de façon continue ou intermittente. Le fonctionnement intermittent prolonge la durée du jeu de piles. Les piles alcalines sont conseillées. L'autonomie d'un jeu de 8 piles alcalines «D» neuves peut atteindre 75 heures au mode lanterne. Lorsque les piles NiMH sont chargées à bloc, l'autonomie des plaques lumineuses amovibles séparées de la « station d'accueil » atteint 1,5 heure.
2. Les luminodiodes (DEL) sont des sources lumineuses qui durent à vie. Elles n'ont jamais besoin d'être remplacées.
3. Ne laissez pas les 8 piles «D» épuisées dans la lanterne pendant une longue période de temps, vous risqueriez d'endommager irrémédiablement la lanterne.
4. Portez toujours la lanterne par la poignée qui est prévue à cet effet au haut de la lanterne. (Fig. 9)
5. Ne vous servez que d'un linge humide et du détergent à vaisselle doux pour nettoyer les surfaces extérieures de la lanterne et des plaques lumineuses. Une quantité excessive d'eau et un produit abrasif risqueraient d'abîmer la lanterne.